

**Conférence des
présidents d'université**

103, bld Saint Michel

75005 Paris

01 44 32 90 00

www.cpu.fr

Sélection en master : la CPU se félicite d'un accord historique

La CPU se félicite qu'un accord sur l'accès au master ait pu être conclu ce jour entre l'ensemble des partenaires concernés instaurant un recrutement des étudiants à l'entrée du master, et non plus entre ses deux années. Cet accord est important car il permettra aux établissements de sortir de l'insécurité juridique liée au recrutement des étudiants en master, et d'être en cohérence avec l'organisation en cycles d'études que prévoit le processus de Bologne, dont la France s'apprête à organiser le 20^{ème} anniversaire, en 2018.

Cet accord permet de préserver la valeur du diplôme national de master vis-à-vis des employeurs et l'insertion professionnelle de qualité des étudiants, mais il permettra également aux universités de mieux répondre aux demandes d'orientation des étudiants en lien avec leurs compétences et leur projet professionnel et de rendre plus transparentes et intelligibles aux étudiants et à leurs familles les procédures d'accès, d'accompagnement et de réussite en master.

Il répond aussi aux attentes de la Nation et de la société de voir s'élever le niveau de qualification et de formation de sa jeunesse. C'est en effet la mission des universités de répondre aux besoins de la Nation tout en permettant l'ascension sociale des étudiants issus des familles les plus fragiles.

Enfin, au-delà de la question du master, cet accord est porteur de relations renouvelées avec les organisations étudiantes. Nous espérons que ces relations renouvelées permettront de trouver, sur d'autres sujets, des solutions efficaces, cohérentes et protectrices pour les étudiants, conçues en accord et en confiance avec leurs représentants.

La CPU remercie tout particulièrement les ministres et leurs cabinets pour leur rôle de médiation et pour avoir permis de trouver une solution à un problème qui empoisonne la vie des universités et de leurs étudiants depuis maintenant près de 10 ans.